

TOUS LES TRAVAUX PEUVENT ÊTRE L'OCCASION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Faire appel à une entreprise
qualifiée ECO Artisan® pour
améliorer la performance
énergétique de votre logement,
c'est :

- ▶ un gage de qualité
- ▶ bénéficier d'un bilan complet
et de conseils avisés
- ▶ profiter d'un dispositif fiscal
et de financement de travaux

ECO Artisan® est une qualification RGE délivrée
aux entreprises artisanales du bâtiment qui
s'engagent à respecter un référentiel relatif
à l'amélioration des performances énergétiques
des logements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Choisir un ECO Artisan® c'est faire le choix
d'un professionnel audité. L'audit ECO Artisan®
c'est la reconnaissance de la compétence
de l'entreprise dans le domaine de la performance
énergétique. Un ECO Artisan® est audité sur chantier
et contrôlé par Qualibat organisme indépendant.

UN PROJET
DE TRAVAUX ?
CHOISISSEZ UN
PROFESSIONNEL
QUALIFIÉ.

NOUS CONTACTER



ÉLECTRICITÉ-VENTILATION-CHAUFFAGE-DOMOTIQUE



04 76 06 51 86

38690 OYEU

contact@ucea.fr

www.ucea.fr



Retrouvez les entreprises du bâtiment engagées
dans l'amélioration de la performance énergétique
des logements avec ECO Artisan sur www.eco-artisan.net

CHOISIR UN ECO ARTISAN

Il fait la différence en s'engageant concrètement pour le confort et l'amélioration de la performance énergétique des logements.



DES SOLUTIONS PERTINENTES POUR TOUS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- **Engagement 1** : un ECO Artisan® s'engage à améliorer la performance énergétique des logements. Il propose une évaluation thermique du logement.
- **Engagement 2** : un ECO Artisan® s'engage à conseiller des solutions performantes qui répondent aux attentes de ses clients. Il apporte un conseil global en rénovation thermique.
- **Engagement 3** : un ECO Artisan® s'engage sur la qualité de service et la bonne réalisation de ses travaux.

RGE c'est quoi ?

Reconnu Garant de l'Environnement est une mention apposée sur un certain nombre de qualifications (dont la qualification ECO Artisan®) afin d'identifier les professionnels compétents pour des travaux de rénovation énergétique.

OBTENIR UN BILAN EN AMONT

Bénéficiez d'une évaluation thermique : une estimation de la performance énergétique d'un logement réalisée à partir d'un logiciel.



ÉVALUER

En vous adressant à un ECO Artisan®, obtenez une évaluation thermique de votre logement.

ANALYSER

À l'aide d'un logiciel, les déperditions énergétiques de votre habitat sont analysées. Il vous est délivré un bilan complet, en toute indépendance, faisant ressortir les travaux prioritaires à réaliser pour améliorer la performance énergétique de votre habitat.

CONSEILLER

L'ECO Artisan® vous conseille sur les améliorations souhaitables et précisément sur les travaux à réaliser concernant son corps de métier.

Gagner en confort

Avec ECO Artisan®, faites des économies d'énergie tout en améliorant le confort de votre habitation et en préservant la planète.

FINANCER SES TRAVAUX

Pour l'amélioration énergétique de votre habitat, profitez d'un important dispositif fiscal et financier.



LES AIDES

- Le CITE (Crédit d'Impôt Transition Énergétique) et l'Eco-PTZ sont des aides financières publiques.
- Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).
Les vendeurs d'énergie (les Obligés) ont l'obligation de mettre en place des actions afin de faire réaliser des économies en matière de consommation énergétique. Pour ce faire, ils favorisent la réalisation de travaux rendant un bâtiment moins énergivore, en versant une prime au client qui fait réaliser ses travaux de performance énergétique.
- L'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) finance des travaux de rénovation énergétique sous certaines conditions.

L'éco-conditionnalité des aides

Certaines aides sont soumises au principe d'éco-conditionnalité ce qui signifie qu'il est impératif de faire appel à un professionnel RGE comme les ECO Artisans®, pour en bénéficier.